



# BREAK BREAK...

## 2<sup>E</sup> LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE

Le 27 avril 2020

### LE SECTEUR AÉRIEN DUREMENT TOUCHÉ

Distanciation sociale, fermeture des frontières, crise économique... particulièrement concerné par les conséquences de la crise que nous traversons, le secteur aérien va pâtir de la pandémie mondiale à laquelle nous sommes confrontés.

Première conséquence directe d'avions cloués au sol pour plusieurs semaines, et de scénarios qui ne prévoient une reprise que progressive dans les mois, voire les années à venir pour les plus pessimistes : **un budget annexe totalement déséquilibré.**

À ce manque de recettes à percevoir pendant cette période de crise exceptionnelle, résultat d'avions qui ne volent pas, **s'ajoute une politique très volontariste de soutien aux compagnies aériennes** de la part de l'État et de l'Europe, qui leur accordent un report de charges en 2021 et 2022, pour les taxes et redevances dues au titre de 2020.

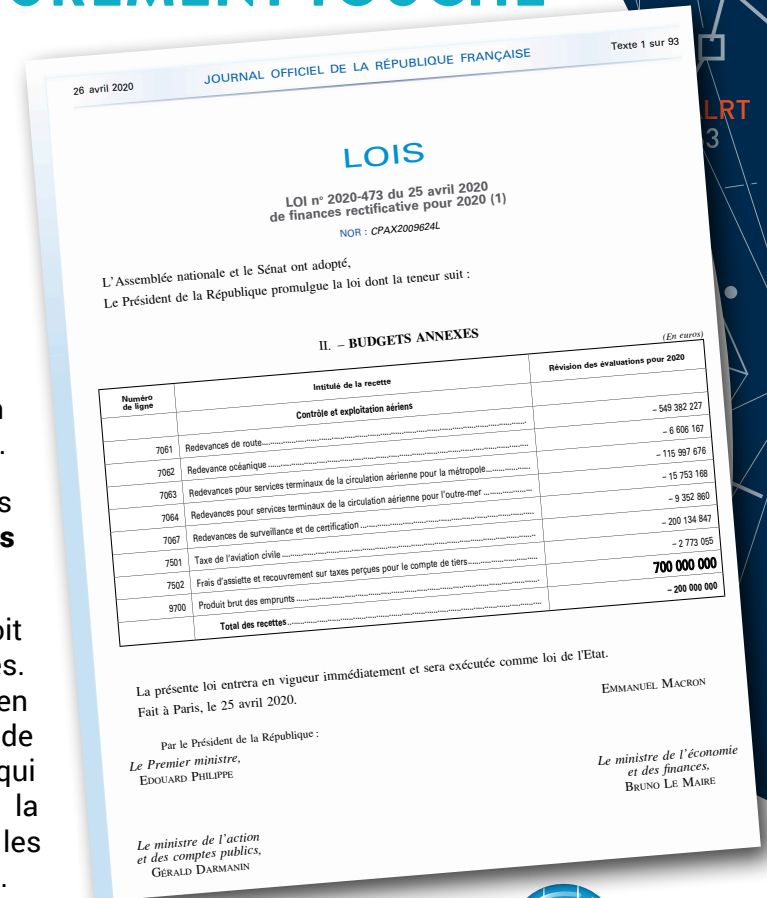
Pour mettre en œuvre cette politique, la DGAC n'a d'autre choix que d'avoir recours à un endettement massif. **En un mois, ce sont 1,2 milliard d'euros de nouvelles autorisations d'emprunt qui viennent d'être accordées au Budget Annexe.**

Notre statut d'administration centrale de l'État nous permet que cet emprunt soit contracté par l'Agence France Trésor à des taux d'intérêts particulièrement favorables. Néanmoins, à la fin de l'année 2020, le Budget Annexe Contrôle et Exploitation Aérien sera endetté à hauteur de 2 milliards d'euros, soit l'équivalent d'une année entière de recettes. **Un niveau d'endettement historique, jamais atteint dans aucune crise**, qui conduira les organisations syndicales à être particulièrement vigilantes quant à la politique du Gouvernement pour permettre un retour à l'équilibre du BACEA dans les années à venir, et lors de la négociation du plan de performance pour la période RP3.



Rapatriement de nos ressortissants bloqués à l'étranger, évacuations sanitaires de patients entre les hôpitaux ou entre les régions, ponts aériens permettant l'acheminement du matériel médical pour nos soignants, transport de fret... La nation et les français ont pu compter dans ces moments difficiles sur l'implication sans faille des contrôleurs aériens qui, dans la 2<sup>e</sup> ligne décrite par le Président de la République, ont assuré, à leurs postes de travail, leurs missions.

L'UNSA continuera de veiller à ce que les conditions soient réunies pour que nous puissions continuer d'exercer nos missions, essentielles à la vie du pays.



Ingénieurs du Contrôle de la Navigation Aérienne

[www.icna.fr](http://www.icna.fr)